

Arrêté du 10 juillet 2023 fixant la liste des conseillers principaux d'éducation de classe normale de l'académie d'Aix-Marseille bénéficiant d'une promotion à la hors classe

Le recteur de la région académique Provence – Alpes - Côte d'Azur, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État

Vu le décret n°70-738 du 12/08/1970 modifié relatif au statut particulier des conseillers principaux d'éducation

Arrête :

Article 1 : la liste des conseillers principaux d'éducation classe normale bénéficiant d'une promotion à la hors classe

ANCEL	LAURE
AUDAN	LAURE KATIA EMI
AUTIER	SANDRINE
BAGNATI	LAURENCE
BARDELLI	CECILE MARIANNE
BLANC	ISABELLE
BRIOT	CAROLINE
BUDO	CELINE
CASTILLO	OLIVIER
CSINIDIS	EVELYNE
DALL'ORSO	STEPHANIE
D'HAEYER	ALEXANDRA
DORCE	CORINNE
FISCHER	FABRICE GERARD
GRIMALDI	STEPHANIE
HAYALIAN	NATHALIE
JACQUETIN	KARINE JEANNE G
LEVY	MATHIEU SILVERE
MILENKOVITCH	STEFANIE
NICOLAI	DOMINIQUE
PLATZ	ELISE
RAGUE SANTONI	AURELIE
SAIDI	BELKACEM
SINET	PEGGY

Article 2 : Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Directeur des Relations et des Ressources Humaines